

EGYPTE



Le Caire, le Grand Musée s'ouvre à vous !

du dimanche 16 au vendredi 21 février 2025



AU TIGRE VANILLÉ

CREATION DE VOYAGES

INTRODUCTION AU VOYAGE

Nichée sur les rives du Nil, la capitale égyptienne est une métropole vibrante où le passé millénaire se mêle harmonieusement à la modernité.

Durant votre séjour, vous aurez l'occasion de plonger dans l'histoire de cette cité légendaire, berceau de l'ancienne civilisation égyptienne et de ses merveilles architecturales telles que les pyramides de Gizeh et le Sphinx.



Une nouveauté s'invite à votre voyage, l'ouverture tant attendue du nouveau Musée égyptien du Caire. Imaginez-vous marchant à travers ses portes imposantes pour vous retrouver face à des trésors inestimables de l'Égypte ancienne. Ce musée abrite une vaste collection d'artefacts historiques, dont certains seront exposés pour la première fois.



Le Caire, en plus de ses trésors pharaoniques, regorge également d'un patrimoine culturel et religieux exceptionnel.

Deux facettes importantes de cette richesse sont le Caire copte et ses mosquées historiques. Le Caire copte vous emmènera dans un voyage à travers l'histoire chrétienne de l'Égypte. Vous découvrirez d'anciennes églises, témoins de la présence chrétienne depuis les premiers temps du christianisme. En ce qui concerne les mosquées, le Caire en compte une multitude, chacune ayant son propre charme et son histoire unique.



L'ensemble de votre séjour sera ponctué par les odeurs. Dans les ruelles étroites du Caire s'élève un ballet enivrant d'odeurs, un délicat mélange de parfums qui titille les sens.

INTRODUCTION AU GRAND MUSEE EGYPTIEN

Après de nombreux reports, l'ouverture du musée a finalement eu lieu. À ce jour, 12 galeries du « Grand Egyptian Museum » (GEM) sont accessibles au public sur les 14 prévues, représentant ainsi 90 % de l'exposition totale.

Le Grand Musée Égyptien (GEM) fut le fruit d'un projet ambitieux qui remonte aux années 90. Ce projet pharaonique remplacera l'ancien musée égyptien de la place Tahrir, ce dernier ne pouvant plus accueillir de manière adéquate la richesse des trésors égyptiens.



En entrant dans le musée, vous serez immédiatement accueilli par la statue colossale de Ramsès II. Haute de 12 mètres, cette statue a été déplacée depuis la place près de la gare du Caire. Sa présence imposante donne le ton à l'expérience qui vous attend.

Le GEM abrite plus de 100 000 œuvres et objets, dont la plupart n'ont jamais été présentés au public. À travers une présentation thématique, vous voyagez à travers différents aspects de la vie et de la culture égyptienne.

Certaines pièces du trésor de Toutankhamon, prévues pour les deux dernières galeries encore fermées du GEM, demeurent exposées dans l'ancien musée du Caire. Vous visiterez donc la place Tahrir pour admirer cette collection historique, découverte en 1922 par Howard Carter dans la vallée des Rois à Louxor.

Masques d'or, sarcophages, trônes et chars, ainsi que des bijoux incrustés témoignent de l'artisanat remarquable de l'Égypte ancienne.



Veuillez noter que la barque solaire n'est pas encore accessible au public, et sa date d'ouverture reste à confirmer.

VOTRE GUIDE FRANCOPHONE : M. ASHRAF SAAD

Nous vous proposons un accompagnement culturel de grande qualité avec M. Ashraf Saad, guide conférencier depuis plus de 30 ans.

Féru d'égyptologie et de la période copte gréco-romaine et arabe médiévale, il vous fera découvrir les temples, églises, tombeaux et autres merveilles de l'Egypte antique d'une manière passionnante.



Epris de son pays et sa civilisation, titulaire du diplôme d'histoire copte de l'Institut des Etudes Copte, Ashraf saura vous transmettre avec enthousiasme ses connaissances.

PLAN DES DÉPLACEMENTS

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire	Temps de vol
1	dimanche	EgyptAir	Economie	Genève	14:05	03:50
	16.02.25	MS 772		Le Caire	18:55	
6	vendredi	EgyptAir	Economie	Le Caire	09:40	04:20
	21.02.25	MS 771		Genève	13:05	



JOUR PAR JOUR

	Date	Itinéraire	Transport	Logement*	Repas
1	Dimanche 16.02.25	Genève - Le Caire	Vol	Sofitel El Gezira	D
2	Lundi 17.02.25	Le Caire		Sofitel El Gezira	BL
3	Mardi 18.02.25	Le Caire		Sofitel El Gezira	BL
4	Mercredi 19.02.25	Le Caire		Sofitel El Gezira	BL
5	Jeudi 20.02.25	Le Caire		Sofitel El Gezira	BLD
6	Vendredi 21.02.25	Le Caire - Genève	Vol		B

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

* Ou similaire

CARTE



Cette carte illustrative a été réalisée par la talentueuse Laura Hallett.

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : dimanche 16 février 2025

Genève - Le Caire

En début d'après-midi, départ de votre vol direct à destination du Caire.

A votre arrivée au Caire, rencontre avec notre représentant anglophone qui vous remettra vos visas. Formalités d'entrée, transfert privé et installation à votre hôtel.

Afin de faire plus ample connaissance, un dîner de bienvenu est organisé à votre hôtel.

L'hôtel Sofitel se situe sur la paisible île d'El Gezirah, à quelques pas de la célèbre place Tahrir et du quartier chic de la capitale.



Il propose 433 chambres et suites, alliant un mélange de style high-tech avec un style oriental.



Il dispose d'un très beau spa, d'une piscine intérieure chauffée, d'une salle de fitness, de 10 bars et restaurants ainsi que d'une magnifique vue sur le fleuve.



Nuit au Sofitel El Gezira.

Jour 2 : lundi 17 février 2025

Le Caire

Journée pyramides !

Sakkarah est, avec Gizeh, l'une des deux nécropoles de Memphis, l'ancienne capitale pharaonique. Elle est la plus vaste d'Egypte. Des monuments de toutes les époques s'étalent sur plusieurs kilomètres et font aujourd'hui encore l'objet de fouilles archéologiques riches en découvertes.



Vous y admirerez notamment le complexe funéraire de Djoser, connu pour sa pyramide à degrés, édifié par l'architecte Imhotep, vers 2600 av. J.C. Il est convenu de dire qu'il s'agit là du premier édifice en pierre que l'Égypte connut.

Vous pourrez aussi découvrir le Sérapeum, la nécropole des taureaux sacrés d'Apis.



Pause déjeuner.

Vous terminerez la journée par Gizeh.

A Gizeh, vous découvrirez la trilogie la plus célèbre du monde : les incontournables pyramides de Khéops, Khéphren et Mykérinos. Avec le sphinx, elles forment le symbole de l'Égypte (visite extérieure uniquement).



Retour à votre hôtel, fin de journée et soirée libres.

Nuit au Sofitel El Gezira.

Jour 3 : mardi 18 février 2025

Le Caire

Pour cette nouvelle journée au Caire, vous vous rendrez dans le quartier Copte, qui est le cœur de la vie chrétienne de la ville.

Vous découvrirez ensuite l'église suspendue, qui renferme en son intérieur 13 magnifiques piliers représentant Jésus et ses 12 apôtres, avant de vous rendre à l'Église Saints-Serge-et-Bacchus. Cette église est unique par sa forme ronde, et c'est là qu'une grotte abritait Jésus et sa mère, Marie, durant leur fuite en Égypte.



Poursuite pour le musée copte, qui est en fait un ancien palais privé construit en forme de mosquée et réunit des centaines d'objets allant de la période gréco-romaine à l'occupation musulmane.



Pause déjeuner.

Le long de la rue el Muezz, vous découvrirez un chemin parsemé de merveilles architecturales et un quartier plein de vie.

Flâneries au bazar coloré de Khan Khalili, un des plus grands du Moyen-Orient.

Dans un dédale de ruelles ombragées par des tentures, on y trouve aujourd'hui des souvenirs destinés aux touristes. Pourtant, d'anciens lieux témoignent du passé intense de l'endroit. Anciens caravansérails, fenêtres avec leurs moucharabieh, portes massives en pierre sculptée, se découvrent au détour des boutiques. Dans une autre partie vous découvrirez des articles plus traditionnels : lampes ouvragées, objets en verre soufflés, bijoux, plateaux...



A la suite de vos visites, retour à votre hôtel, fin de journée et soirée libres.

Nuit au Sofitel El Gezira.

Jour 4 : mercredi 19 février 2025

Le Caire

Ce matin, vous partirez pour le musée égyptien situé sur la place Tahrir.

Ce temple de l'archéologie égyptienne fut inauguré en 1902, au cœur de ce qui apparaissait alors comme la partie moderne de la ville. Quelques 120'000 trouvailles évoquant 25 siècles de civilisation sont aujourd'hui exposées sur deux étages.



Vous y découvrirez les trésors de Toutankhamon, exhumés de sa sépulture de la vallée de Rois à Louxor par l'archéologue britannique Howard Carter dans les années 20.



Vous prendrez ensuite la route pour le Grand Musée Égyptien.

Pause déjeuner avant d'entamer le début des visites.

Bâti sur quelque 500 000 m², le nouveau musée, construit au pied des pyramides de Gizeh, est non seulement appelé à devenir le plus grand musée archéologique du monde, mais il abritera la plus grande collection d'antiquités appartenant au patrimoine d'une seule civilisation.



Les expositions sont organisées de manière chronologique, de la préhistoire à l'époque romaine, et mettent en valeur les différentes dynasties et périodes de l'histoire égyptienne.



Après vos visites, retour à votre hôtel en fin de journée et soirée libre.

Nuit au Sofitel El Gezirah.

Jour 5 : jeudi 20 février 2025 **Le Caire**

Vous débuterez cette journée avec la visite du mausolée el-Shafi'i, l'un des plus importants sanctuaires islamiques d'Égypte. Construit en 1211 sous le règne des Ayyoubides, il abrite la tombe de l'imam el-Shafi'i, un éminent juriste musulman

et fondateur de l'une des quatre écoles de jurisprudence sunnite. Son dôme en bois massif, l'un des plus anciens du monde islamique, est magnifiquement décoré, et l'intérieur du mausolée témoigne d'une esthétique raffinée, mêlant calligraphies, reliefs sculptés et influences architecturales islamiques médiévales.



Continuation de vos visites vers la Mosquée du Sultan Hassan et la Mosquée Al-Rifa'i, deux mosquées historiques situées côte à côte au Caire.



Ces deux mosquées sont considérées comme des chefs-d'œuvre architecturaux et font partie des monuments islamiques les plus remarquables de la région.

La Mosquée du Sultan Hassan a été construite entre 1356 et 1363 pendant le règne du sultan mamelouk Sultan Hassan. La mosquée est un exemple éminent

de l'architecture mamelouke, caractérisée par ses proportions élégantes et son design impressionnant.

Vous visiterez uniquement la mosquée du Sultan Hassan.

Vous découvrirez ensuite la mosquée Ibn Touloun, la plus ancienne de la ville et la plus vaste, construite à partir de 876 sous l'égide d'Ahmad Ibn Touloun, gouverneur abbasside d'Égypte.



Son minaret à l'escalier extérieur de forme hélicoïdale est inspiré par le célèbre minaret de Samarra en Iraq, le pays d'origine d'Ibn Touloun.

Accolé à la mosquée se trouve le musée Gayer Anderson, qui vous permettra de visiter une maison caïrote traditionnelle.



Vous terminerez votre matinée avec la mosquée Al Azhar, un bel exemple de l'art islamique classique.



Cette mosquée est l'une des plus anciennes et prestigieuses institutions d'enseignement islamique au monde. Reconnue comme un centre majeur de savoir religieux sunnite, elle joue un rôle influent dans la transmission des connaissances et dans la formation théologique.

La mosquée Al-Azhar demande que les visiteurs aient les cheveux, les jambes et les bras couverts.

Il sera ensuite temps de faire une balade dans le quartier des artisans. Il abrite encore les fabricants de tentes autrefois destinées aux bédouins nomades, les couturiers réalisant des patchworks magnifiques, les travailleurs sur cuivre, argent, or...



Pause déjeuner dans le souk.

Vous terminerez votre journée avec la visite du musée islamique du Caire, l'un des plus importants et des plus riches musées dédiés à l'art et à la culture islamiques dans le monde.



Le musée abrite une vaste collection d'objets provenant de diverses régions du monde islamique, notamment l'Égypte, la Syrie, la Perse, l'Inde et d'autres pays. Les objets exposés couvrent des domaines tels que l'art de la calligraphie, la céramique, la verrerie, les textiles, les armes, les instruments scientifiques...

Retour à votre hôtel, profitez d'un moment calme avant de partir pour la dernière soirée.

Afin de clôturer ce voyage, nous vous avons réservé un dîner dans une ancienne villa transformée aujourd'hui en hôtel.



Après le dîner, retour à votre hôtel.

Nuit au Sofitel El Gezira.

Jour 6 : vendredi 21 février 2025

Le Caire - Genève

Transfert privé à l'aéroport du Caire pour prendre votre vol à destination de Genève.

Arrivée sur les rives du Léman en début d'après-midi.

PRIX ET PRESTATIONS

Prix par personne **CHF 2'900.-**

Supplément en chambre individuelle **CHF 480.-**

Sur la base d'un groupe de 8 à 12 participants maximum.

Prestations incluses

- Les vols Genève – Le Caire – Genève en classe économique sur Egyptair
- L'assistance à l'aéroport du Caire incluant les formalités de visa
- Le logement dans les hôtels mentionnés (ou similaire) en une chambre double comme suit :
 - Le Caire : Sofitel El Gezira – Luxury Room
- Les repas tels que mentionnés (B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Les services terrestres ainsi que les transferts en coaster privé
- Le dîner le jour 1, le mardi 18 février
- Les services d'un guide francophone égyptologue pour les visites, ainsi que les frais d'entrée des visites mentionnées dans le programme et les transports du jour 2 au jour 5 (du mercredi 19 février au samedi 22 février)
- Le dîner le jour 5, le samedi 22 février
- Les pourboires du quotidien (aux représentants, aux chauffeurs, aux bagagistes, aux gardiens des tombeaux ...)
- Les frais de visa
- La documentation de voyage

Non inclus

- La réservation des sièges dans l'avion
- Les repas non mentionnés
- Les boissons durant les repas, à l'exception de l'eau minérale durant les repas
- Les boissons alcoolisées
- Le pourboire du guide
- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation/assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

INFORMATION PRATIQUES

L'Egypte

Superficie :	1'001'449 km ² (soit environ 25x la Suisse) dont 97 % de désert
Capitale :	Le Caire
Population :	Plus de 102 millions d'habitants dont 96% vivent le long du Nil
Unité monétaire :	La Livre égyptienne
Régime :	République
Religion :	Islam sunnite (90%) et christianisme copte (9%)

Formalités d'entrée

Pour les ressortissants suisses et européens, un visa est nécessaire. Il se présente sous forme d'un autocollant que vous apposez dans votre passeport et est valable 1 mois.

Votre passeport doit être valide au moins 6 mois après la date de retour.

Climat

Dans toute l'Égypte, les journées sont toujours tièdes ou chaudes, et les nuits fraîches. Toutefois, le climat diffère quelque peu selon les régions. A Alexandrie, vous trouverez un climat méditerranéen. A la hauteur du Caire, il est semi désertique. Au Sud, il est désertique. Assouan ne reçoit que 10 mm d'eau tous les cinq ans !

Santé

Aucun vaccin, ni prophylaxie n'est obligatoire pour l'Egypte.

Pensez à vous protéger des moustiques, notamment en fin de journée, en portant des vêtements couvrants et en appliquant un répulsif (Exopic® forte 12, par exemple).

Pensez à vous laver les mains régulièrement ou prévoyez un gel antiseptique.

Prenez vos médicaments personnels.

Fuseau horaire

GMT +2

De novembre à mars, lorsqu'il est 12h en Suisse, il est 13h en Egypte.

D'avril à octobre, lorsqu'il est 12h en Suisse, il est 12h en Egypte.

Electricité

Le courant électrique est de 220 V et il y a un seul type de prise :



Type C (2 fiches), identiques à celles en Suisse et France.

Prévoir un adaptateur pour les prises suisses à 3 fiches.

Argent

Vous pouvez obtenir des livres égyptiennes en Suisse avant votre départ (sur commande généralement).

Un peu partout dans le pays, vous pourrez changer des francs suisses et des euros aisément, à l'aéroport, dans les bureaux de change et dans les hôtels.

De nombreux automates permettent des retraits rapides avec un grand nombre de cartes bancaires (maestro, postcard, cartes de crédit,...).

Les cartes de crédit (Visa, Mastercard, ...) sont acceptées dans tous les grands hôtels et restaurants ainsi que dans de nombreux magasins.

Si vous voyagez dans le désert, prévoyez d'avoir avec vous assez d'argent liquide, car il n'est pas certain que vous puissiez retirer de l'argent ou changer facilement.

Communications

Votre téléphone portable fonctionne dans la plupart des lieux, sauf si vous partez en expédition dans le désert. Attention cependant au coût des communications en « roaming ».

Téléphone en direct depuis la chambre d'hôtel pour n'importe quelle destination du globe (attention au coût souvent très cher de ce service).

Les hôtels offrent le service WIFI pour la connexion Internet.

Langues

La langue officielle est l'arabe, mais la langue parlée est l'égyptien, un arabe dialectal.

L'anglais est pratiqué. De nombreux Egyptiens des classes aisées parlent aussi le français.

Eau potable

L'eau courante n'est pas recommandée, même dans les grands hôtels. Buvez uniquement de l'eau minérale en bouteille scellée, y compris pour vous laver les dents.

Il est recommandé de boire beaucoup pour limiter les effets de la déshydratation.

Alimentation

La cuisine égyptienne est savoureuse et variée et a été fortement influencée par les gastronomies turque et libanaise.

Au Caire, vous trouverez de nombreux restaurants de qualité.

Si vous avez un régime particulier, faites-le nous savoir !

Pourboires et marchandage

La plupart des pourboires sont compris dans votre voyage à l'exception de celui de votre guide et du personnel de votre embarcation.

Le versement de pourboires à l'issue d'un service ayant donné satisfaction fait partie de la culture en Egypte.

A titre indicatif, nous vous recommandons les montant suivants :

- 5 à 10 CHF par personne par jour pour le guide

Le marchandage fait partie de la vie quotidienne en Egypte.

Sécurité

Certaines visites pourront être effectuées sous une escorte policière.

Habillement et bagages

Prévoyez des vêtements en coton légers. Une tenue correcte est indispensable pour ne pas choquer (éviter les shorts, minijupe et les grands décolletés pour les femmes). Des vêtements couvrants vous protégeront du soleil la journée et des moustiques le soir.

Prenez un maillot de bain.

Un chapeau, des lunettes de soleil et de la crème solaire à indice de protection élevé sont indispensables.

N'oubliez pas une petite laine ou un grand foulard, car les soirées peuvent être fraîches et la climatisation est parfois excessive.

Munissez-vous de chaussures confortables.

Prenez une petite pharmacie avec les indispensables (aspirine, pansements, crème antiseptique, Immodium®, antihistaminique, etc...) et vos médicaments personnels.

Des mouchoirs et des lingettes humides peuvent s'avérer utiles.

Si vous portez des lentilles de contact, nous vous recommandons de prendre une paire de lunettes en plus.

La plupart des hôtels offrent un service de pressing (payant) ce qui permet de limiter les bagages.

Matériel optique

Pour les photos, un zoom puissant sera apprécié pour les gros plans. Prenez un accu de réserve, un chargeur et suffisamment de carte mémoire, notamment si vous partez en expédition dans le désert.

Les drones sont interdits en Egypte.

Conseils aux voyageurs

Nous vous recommandons vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

Nous vous recommandons également de vous inscrire au système Itineris mis en place par le DFAE (<https://www.itineris.eda.admin.ch/home/show>). Vous pouvez saisir sur ce site Internet les données concernant vos voyages. Ces informations permettront au DFAE de mieux vous localiser, afin de vous contacter en cas de crise.

Compensation de votre empreinte carbone

Si vous souhaitez calculer et compenser l'empreinte carbone de votre voyage, vous pouvez vous rendre sur l'un des deux sites suivants :

- Fondation GoodPlanet: <https://www.goodplanet.org/fr/agir-a-nos-cotes/compensation-carbone/>
- Fondation myclimate: <https://www.myclimate.org/fr/compensez/>

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont

applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html>) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas incluse dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des événements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assumant seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève